



Départ d'un associé minoritaire

Par **jeffl**, le **12/10/2008** à **09:50**

bonjour, étant co-gérant minoritaire d'une sarl, ne m'entendant plus avec mon associé, celui-ci a dit de partir, qu'il me rachetait mes parts, mais que dans trois mois, il a changé les serrures du commerce, m'empêchant de ce fait l'accès:qu'elle moyen j'ai pour être sûr qu'il me rachetera mes parts et avait-il le droit de changer les serrures.vous remerciant par avance pour la réponse.